Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 418

Artikel: Les écologistes américains changent de cap
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018800

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le temps des «manifs»

Graben, encore une « fête » sans incident notable ce dernier week-end. Berne, samedi dernier, encore une manifestation qui se déroule sans heurts : près de 7000 personnes en appellent à un moratoire de quatre ans, répondant à l'appel de la « coordination nationale des organisations suisses des opposants à l'énergie atomique ».
Parallèlement, le processus législatif suit son cours, à son rythme. La commission du Conseil national ne parvient pas à prendre une décision en ce qui concerne l'adoption d'un moratoire dans la construction des centrales nucléaires. Tout en recommandant au peuple de rejeter l'initiative populaire « pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques », le Conseil fédéral propose au Parlement d'introduire la « clause du besoin » dans le programme de constructions nucléaires. Viennent ensuite les déclarations pour le moins mesurées de W. Ritschard concernant l'énergie solaire... en attendant d'autres discours à d'autres occasions que l'ouverture de l'exposition itinérante sur l'énergie solaire de l'Institut Gottlieb Duttweiler !
A n'en pas douter, le pouls des manifestants ne bat pas au même rythme que celui des spécialistes et des parlementaires. C'est le moins que l'on puisse dire. Et pour l'instant, entre ces deux parties qui prennent tant et plus la parole, la police se raidit (en attendant les forces de police fédérales) en fidèle gardienne de l'« ordre ». Si rien ne vient changer les règles de ce dialogue de sourds, il faut admettre que le fossé continuera à se creuser, avec des risques de rupture de plus en plus manifestes. Comme on voit mal, en l'état actuel des choses, le processus de consultation démocratique s'accélérer (la commission du National ne se retrouvera-t-elle pas qu'en novembre ?), ce sont les manifestants qui devront changer leur fusil d'épaule, si l'on ose dire. Car ces milliers de personnes ne se contenteront plus de se compter le week-end ou de témoigner leur solidarité aux habitants directement concernés (Graben, dimanche passé). En convenir, c'est se souvenir du désenchantement quasi-général qui règne parmi les manifestants de Malville, en mal d'objectifs précis.

Les écologistes américains changent de cap

Voilà près de trois ans environ que les écologistes américains ont, semble-t-il, changé de cap. Jusque là, leurs actions étaient centrées principalement sur les circuits légaux de décision, en particulier sur les commissions gouvernementales compétentes pour accorder les permis de construction nécessaires aux centrales nucléaires. Faute de résultats vraiment convaincants, cette stratégie « interventionniste » (qui faisait d'ailleurs bon ménage avec de grandes manifestations, destinées, elles, plutôt à populariser le mouvement) est progressivement tombée en désuétude.
Vint le temps de la désobéissance civile, dans un esprit proche de celui des manifestations organisées pour protester contre l'engagement américain au Vietnam. Premier point de repère précis : le 22 février 1974 (jour de l'anniversaire de George Washington !), un fermier de 27 ans fait sauter, près du Massachussetts, une tour météorologique de 150 mètres de haut marquant l'emplacement d'une future centrale nucléaire; il se dénonce immédiatement à la police, affirmant qu'il voulait, par son geste, retarder la construction de la centrale. Cet acte de sabotage devient le symbole pour le mouvement écologique radical aux Etats-Unis. Un film est tourné sur cet épisode de la lutte anti-nucléaire « qui devient l'un des documentaires les plus largement distribués de toute l'histoire américaine » [1].
Les escarmouches de ce genre se sont multipliées depuis lors. Mais aucune lutte n'est peut-être plus significative que celle menée à Seabrook, dans le New Hampshire, où le projet de construction d'une centrale rencontre depuis des mois une opposition farouche et organisée.
Ainsi, en août 1976, 1500 personnes se réunissent près du site et 180 manifestants marchent sur le chantier. Leur but : dresser une barrière physique contre le nucléaire. Leur optique : une désobéissance civile non-violente, comprenant notamment « prières publiques et jeûnes, occupation du site et d'autres tactiques fondées sur le respect de la vie ».

La police au courant

Les manifestants sont parfaitement organisés : les 180 manifestants sont partagés en groupes de huit à quinze personnes, se connaissant parfaitement entre elles et entraînées à des tactiques de résistance non-violente (chacun avait élu un orateur, mandaté en assemblée générale et servant de porte-parole). La police est tenue informée à l'avance des projets des manifestants. L'occupation a lieu sans violence ni incidents. Les 180 manifestants sont arrêtés et relâchés le jour suivant en attendant leur jugement...
Le 1er mai dernier, deux mille Américains occupent le même site. Immédiatement est organisé un petit village, un système d'approvisionnement en eau et en nourriture; le nouveau village « libre » vote aussitôt un référendum pour interdire toute construction nucléaire dans le périmètre de la ville. Au bout de vingt-quatre heures, la police intervient et arrête tous les manifestants. 600 d'entre eux restent quinze jours en prison, durée pendant laquelle les postes de police de la région étaient surpeuplés, entre autres inconvénients...
Prochainement, Seabrook sera de nouveau occupé, mais par 18 000 manifestants, cent fois plus qu'en 1976... Entre temps, une pétition en faveur de l'énergie solaire réunissant plus de 50 000 signatures a circulé dans la région, une foire aux « techniques douces » a été organisée.

[1] Sur ce sujet voir, entre autres, le mensuel écologique français « Le Sauvage » (No 43, juillet 1977)